

Evaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

Université catholique de Louvain (UCL)

Comité des experts :

M. Martin PAQUET, président

M. Florent BEX, Mme Dorothea DE JAGER, M. Marcel MARTEL,
M. Francis PROST, M. Marc VANSCHÉEUWIJCK, M. Eckhard WIRBELAUER, experts

8 mai 2013

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 14, 15 et 16 novembre 2012 à l'Université catholique de Louvain pour évaluer les bacheliers en Histoire et en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale et musicologie) ainsi que les masters en Histoire et en Histoire de l'art et archéologie (orientations générale et musicologie). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel académique et scientifique, les assistants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'Université de Louvain a été fondée en 1425. Elle devient Université catholique de Louvain en 1835 et se scinde en deux universités, l'une néerlandophone (KUL), et l'autre francophone (UCL), en 1970. Implantée à Louvain-la-Neuve, Mons, Tournai, Bruxelles et Charleroi, l'UCL se compose aujourd'hui de 14 facultés réparties en trois secteurs.

L'enseignement de l'Histoire et de l'Histoire de l'art et archéologie est organisé par la faculté de Philosophie, Arts et Lettres (FIAL) au sein de deux commissions de programmes (CP) : l'une chargée des programmes d'Histoire (CP HIST), l'autre des programmes d'Histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie (CP ARKE).

Le master en Histoire propose une finalité approfondie, une finalité didactique et deux finalités spécialisées (l'une en Histoire et archives, l'autre en Communication de l'histoire).

Le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale) propose, quant à lui, une finalité didactique et quatre finalités spécialisées (en Archéologie nationale ; en Archéologie gréco-romaine ; en Arts du moyen âge et des temps modernes ; en Arts modernes et contemporains).

Enfin, le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie) propose trois finalités spécialisées (en Arts et musique ; en Animation, gestion et musique ; en Musique-musicologie).

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

- 1 En ce qui concerne l'ensemble des programmes d'étude évalués, le comité constate l'existence d'objectifs généraux en accord avec une démarche humaniste. Les objectifs des programmes sont en alignement avec les objectifs poursuivis par l'UCL. Le comité des experts apprécie particulièrement l'approche programme qui a donné lieu à la formulation des acquis d'apprentissage des programmes et constitue le fil conducteur de l'enseignement tout en préservant l'autonomie du corps enseignant.
- 2 Pour l'ensemble des programmes évalués, le comité des experts constate leur cohérence interne et leur ouverture, notamment par le biais d'un système de mineures.
- 3 Le comité des experts relève aussi avec satisfaction un point majeur de l'orientation privilégiée par les programmes offerts : le fait de placer les étudiants au centre de l'enseignement. Cela se traduit notamment par l'importance accordée à l'autonomie au sein des programmes et par la construction progressive et graduelle des compétences tout au long des bacheliers et des masters. Cette approche n'a pas pour autant limité les possibilités offertes aux étudiants de suivre une quinzaine d'ECTS en dehors du programme régulier ou de changer de cursus à différents moments : après le premier quadrimestre (qui est commun à l'ensemble des programmes de la faculté de Philosophie, Arts et Lettres) et après la troisième année de bachelier par le biais d'une mineure.
- 4 Le comité des experts signale parmi les forces le fait que les programmes reflètent la tradition affirmée d'excellence, intégrant intimement la recherche aux enseignements dès les bacheliers.
- 5 Le comité des experts souligne la grande variété des approches et des méthodes pédagogiques : cours magistraux, travaux pratiques, travaux de recherche individuels et de groupes, études de cas, stages, etc.
- 6 Il relève également l'approche complète des enseignements, couvrant l'ensemble du tronc commun des périodes historiques.
- 7 En matière d'évaluation des apprentissages des étudiants, le comité des experts constate l'intégration d'évaluations formatives tout au long des programmes. Il apprécie en outre l'offre de *feedbacks* réguliers aux étudiants après les évaluations.

b. Pour le bachelier et le master en Histoire

- 8 Le comité des experts souligne la cohérence du programme d'Histoire et ses objectifs explicites.
- 9 Le comité des experts signale également l'introduction de la recherche dans les programmes dès le bachelier, que ce soit par les produits de la recherche même des membres du corps enseignant qui sont utilisés dans les cours, mais aussi par l'initiation des étudiants aux méthodes de recherche historique (utilisation et critique des sources primaires).
- 10 En ce qui concerne le programme de bachelier, le comité des experts relève l'importance accordée à la méthodologie et à la rigueur qui permettent aux étudiants de maîtriser les processus de sélection de l'information.

11 En ce qui concerne le programme de master, le comité des experts souligne avec satisfaction les éléments suivants :

- l'introduction de stages au sein des programmes ;
- la rédaction de travaux de recherche et la place laissée à la recherche notamment par le biais de la finalité approfondie ;
- l'appui apprécié d'un promoteur ;
- la création future de nouvelles orientations : *digital humanities*, *public history* faisant l'écho de l'attention portée par le programme aux attentes sociétales.

Recommandation : au sujet de la création future de nouvelles orientations, le comité des experts estime qu'il serait opportun d'établir un plan d'action à cet effet, proposant des objectifs en court, moyen et long termes.

[Droit de réponse de l'établissement évalué](#)

c. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)

12 Le comité des experts apprécie l'encadrement et le suivi offerts aux étudiants.

13 Le comité des experts souligne parmi les forces du programme l'explicitation des objectifs et la mise en lien des compétences finales avec les sous-objectifs des différentes activités d'enseignement.

14 En ce qui concerne plus spécifiquement le programme de master, le comité des experts note parmi les forces l'organisation de nombreux travaux et séminaires.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il serait opportun de veiller à maintenir la proportionnalité du travail exigé entre les « petits » travaux et le mémoire.

15 Le comité des experts signale l'ouverture des programmes à intégrer des compétences en lien avec l'intégration socioprofessionnelle, notamment par le biais des stages.

d. Pour le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)

16 Le comité des experts apprécie le dynamisme et l'ambiance très positive régnant au sein du programme.

17 Le comité des experts note la participation d'enseignants « payés à l'heure » (APH), extérieurs au programme. Cette participation offre plusieurs avantages, entre autre les contacts avec le milieu professionnel et les stages avec le MIM (le Musée des instruments de musique).

18 Le comité des experts signale les partenariats noués avec d'autres institutions d'enseignement supérieur (autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, école supérieure de musique, etc.), ouvrant ainsi le programme à d'autres approches et possibilités.

19 Le comité des experts constate la diversité et l'ouverture de la formation à différents types de musique.

20 Le comité des experts relève enfin que les effectifs étudiants sont en large accroissement notamment grâce à l'existence d'une mineure attractive.

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

- 1 Le comité des experts constate la faible maîtrise des langues vivantes par les étudiants au cours de leur formation.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il serait opportun de :

- définir une politique plus globale de l'apprentissage des langues vivantes ;
- proposer une forme de parcours intégré, tout au long du programme, pour l'acquisition de compétences dans le domaine des langues vivantes ;
- encourager davantage les étudiants à suivre des cours de langue vivante en lien avec leurs enseignements ;
- susciter des synergies entre les étudiants – et notamment entre les étudiants Erasmus IN et les étudiants des programmes.

- 2 Le comité des experts constate que les stages des masters connaissent certaines difficultés, en particulier dans la finalité didactique. Ces problèmes ont trait au peu de préparation des étudiants avant de débiter leurs stages ainsi qu'à l'arrimage malaisé avec les milieux de pratique.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il serait opportun d'harmoniser davantage l'organisation des stages au sein des programmes de master, par exemple en créant un comité d'enseignants et d'étudiants chargé de veiller à cette harmonisation ou en créant un mode d'évaluation permettant de vérifier régulièrement le niveau d'harmonisation de l'organisation des finalités.

- 3 Le comité des experts relève que l'internationalisation demande à être ancrée davantage au sein des programmes, notamment dans le contenu des enseignements ainsi que dans le traitement des grandes problématiques historiques.

Recommandation : le comité des experts propose de se pencher sur les modalités et les finalités de l'internationalisation au sein des programmes, afin de les intégrer de manière optimale dans les contenus des enseignements et des grandes problématiques historiques.

- 4 Le comité des experts signale aussi que les objectifs des programmes ne sont pas encore toujours formulés en termes de compétences, ce qui complique certaines évaluations d'apprentissages.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il serait opportun de formuler systématiquement les compétences visées par chaque activité d'enseignement et assurer la continuité entre ces compétences et les critères d'évaluation des apprentissages.

- 5 Le comité des experts constate un déséquilibre dans la charge de travail au cours des programmes : ainsi, le premier quadrimestre de la première année de bachelier prévoit l'organisation d'un nombre important de matières et le master peut lui aussi supposer une forte charge de travail selon la programmation des cours, les obligations en termes de stage et le mémoire.

Recommandation : le comité estime qu'il serait opportun de reconsidérer la programmation et la charge de travail attribuée aux différents éléments des programmes.

- 6 En dépit des efforts consentis par l'établissement, le comité des experts déplore enfin le fort taux d'échec en première année de bachelier.

Recommandation : le comité des experts propose la création d'un comité dont la mission serait de se pencher sur les causes et les conséquences de ce fort taux d'échec, afin de dégager des pistes de solution

assurant les exigences essentielles de qualité de l'enseignement au bachelier et offrant des modalités de « raccrochage » aux étudiants en situation d'échec.

b. Pour le bachelier et le master en Histoire

- 7 Le comité des experts regrette, pour la finalité didactique, d'une part, un manque d'effectifs enseignants chargés de l'encadrement et de l'organisation des stages et, d'autre part, une faible valorisation en ECTS des stages (6 ECTS au moment de la visite).

Recommandation : le comité des experts propose de maintenir et de renforcer les efforts dédiés aux stages et à leur encadrement dans cette finalité, notamment par une valorisation plus forte en ECTS des stages.

[Droit de réponse de l'établissement évalué](#)

- 8 L'encadrement dans la recherche d'un lieu de stage est parfois très différemment organisé selon les finalités : les étudiants peuvent être assez peu guidés pour la recherche du lieu de stage dans la finalité Communication de l'histoire alors qu'ils sont largement guidés pour la finalité didactique.

Recommandation : le comité des experts propose d'harmoniser les pratiques dans l'encadrement du stage en lien avec le milieu.

[Droit de réponse de l'établissement évalué](#)

- 9 En ce qui concerne la finalité approfondie, le comité des experts souligne le nombre important d'enseignements inscrits au programme, ce qui limite dès lors fortement le temps que les étudiants peuvent consacrer à la recherche.

Recommandation : afin d'assurer la faisabilité de cette finalité, le comité des experts recommande de reconsidérer la programmation des cours et la charge de travail attribuée aux différents axes de la finalité.

[Droit de réponse de l'établissement évalué](#)

c. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)

- 10 Le comité des experts constate le manque d'effectifs enseignants qui engendre une forte fragilité des programmes.

Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources humaines supplémentaires, de façon à assurer un fonctionnement optimal des programmes d'Histoire de l'art et archéologie.

- 11 Le comité des experts remarque l'absence d'un cours d'ethnoarchéologie en bachelier, cours qui pourrait compléter adéquatement la teneur de la formation en archéologie en l'ouvrant aux nouvelles approches conçues dans un cadre pluridisciplinaire.

Recommandation : le comité des experts propose d'envisager l'intégration de cet élément dans les enseignements sans pour autant nuire à la cohérence des programmes. À cet effet, l'approche ethnoarchéologique pourrait être intégrée dans des cours de méthodologie.

- 12 Le comité des experts déplore l'absence de cours d'italien intégré au programme, alors que l'italien semble incontournable dans la pratique de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Recommandations : le comité des experts propose de favoriser un choix des langues vivantes étudiées en lien avec les programmes et de repenser, dans le cadre spécifique de cette formation, l'équilibre entre le latin et les langues vivantes.

d. Pour le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)

- 13 Le comité des experts déplore le sous encadrement qui engendre une fragilité du programme.
- 14 Étant donné que certains cours de musicologie réunissent les étudiants de musicologie et ceux de la mineure en musicologie, le comité des experts craint que le manque de prérequis pour accéder à cette mineure puisse mettre en danger l'approfondissement de la matière nécessaire au niveau des étudiants du master en musicologie.

Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir à l'équilibre des matières enseignées entre les étudiants du master en musicologie et ceux de la mineure.

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts souligne le dynamisme, la cohésion et la créativité des équipes enseignantes qui sont jeunes et soudées.
- 2 Il relève l'importance accordée par l'université à l'enseignement, qui se traduit notamment par :
 - l'existence de formations pédagogiques obligatoires pour les nouveaux enseignants ;
 - la valorisation de l'enseignement lors des promotions dans le cadre de la carrière universitaire ;
 - l'existence de l'Institut des pédagogies et du multimédia (IPM) et son utilisation par les enseignants.
- 3 Le comité des experts signale également le dégagement d'un poste de conseiller aux études pour la faculté. Parmi ses tâches, le conseiller accompagne durant tout son cursus l'étudiant inscrit dans un programme de la faculté. Il peut aussi l'aider à construire son parcours de formation, l'informer et le conseiller dans ses choix, ainsi que le rediriger vers d'autres personnes ou services ressources le cas échéant. Ce faisant, les tâches du conseiller aux études assurent une plus grande connaissance des programmes parmi les étudiants tout en réduisant la mécompréhension. De plus, son travail allège les tâches d'encadrement du corps professoral.
- 4 Le comité des experts constate enfin avec satisfaction l'existence d'une politique claire de développement des ressources humaines à l'échelle de la faculté.

Recommandation : sur ce point, le comité des experts propose d'élaborer une politique fondée sur des priorités d'investissement dans les ressources humaines et selon des critères connus de tous.

b. Ressources matérielles

- 5 Le comité des experts la qualité du parc informatique qui est bien développé, entretenu et accessible.
- 6 Il souligne aussi l'existence, sur le site facultaire, d'une bibliothèque, d'une photothèque, d'une audiothèque, de trois pianos et d'un clavecin.
- 7 Le comité des experts relève également la mise à disposition des nouvelles technologies de l'information et de la communication – à l'instar des plateformes de cours iCampus et de l'e-portfolio –, au service de l'enseignement.
- 8 Enfin, le comité des experts signale l'existence d'une bonne infrastructure dédiée à la pédagogie de l'histoire, notamment en ce qui concerne la présence de projecteurs data, d'écrans tactile « *Smart Board* », d'installation hifi et de réception wifi. Il relève aussi le Service Image et Publications de l'Institut des Civilisations, Arts et Lettres (INCAL), mis à la disposition des membres de la CP ARKE.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Le principal point d'amélioration concerne le manque cruel d'effectifs enseignants, accentué par de récentes diminutions du cadre. Ce déficit d'effectifs enseignants est particulièrement flagrant en

musicologie ainsi que dans les finalités didactiques pour les deux commissions de programme (HIST et ARKE). Cela engendre une surcharge de travail et une large part laissée au bénévolat. Par ailleurs, l'instabilité des APH n'est pas de nature à améliorer cette situation.

Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources humaines supplémentaires, de façon à assurer un fonctionnement optimal des différents programmes, dont plus particulièrement ceux de musicologie et des finalités didactiques des programmes d'Histoire de l'art et archéologie.

Droit de réponse de l'établissement évalué

- 2 Le comité des experts constate aussi que le secrétariat de la CP ARKE a lui aussi connu une diminution de ses ressources humaines.

Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources humaines supplémentaires, de façon à assurer un fonctionnement optimal du secrétariat de la CP ARKE.

- 3 Le comité des experts souligne l'absence de technicien dédié à l'*e-learning*, même si ces compétences sont pointées au sein du personnel au cadre.
- 4 Enfin, le comité des experts relève que les secrétariats ne proposent pas des heures d'ouverture très étendues.

Droit de réponse de l'établissement évalué

b. Ressources matérielles

- 5 Le comité des experts constate l'inadéquation de l'application informatique de gestion des dossiers étudiants pour la réalisation de certaines tâches administratives.

Recommandation : à ce sujet, le comité des experts propose de mettre à jour les applications informatiques pour alléger le travail des secrétariats déjà surchargés à la suite d'une diminution des ressources humaines.

- 6 Le comité des experts remarque aussi certaines difficultés rencontrées par les étudiants Erasmus IN pour trouver un logement.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Tout d'abord, le comité des experts constate l'ouverture des programmes à l'extérieur notamment par le biais de visites et voyages – surtout en Histoire de l'art et archéologie – et de stages.
- 2 Ensuite, le comité des experts relève les recherches qui sont menées par les enseignants en-dehors de Louvain-la-Neuve. Ces dernières permettent elles aussi d'ouvrir le programme sur l'extérieur et de renforcer la visibilité des programmes.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts regrette qu'il n'y ait pas d'appui proposé pour la réalisation d'Erasmus pour l'orientation musicologie.
Par ailleurs, pour les autres programmes, le niveau de développement de ces échanges reste faible. En outre, les échanges ne sont pas facilement intégrables au sein des programmes et semblent engendrer de nombreuses difficultés d'organisation.

Recommandation : le comité des experts propose de revoir la politique Erasmus des deux CP pour mieux cibler leurs besoins.

- 2 Le comité des experts pointe le faible nombre de collaborations pédagogiques au-delà du réseau d'enseignement universitaire et du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Recommandations : le comité des experts recommande

- *Tout d'abord, d'envisager davantage de collaborations au sein de parcours combinés avec des institutions non-francophones.*
- *Ensuite, étant donné les développements récents au sein même du réseau, le comité des experts invite l'UCL à repenser ses partenariats et ses stratégies de collaboration avec les établissements universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souligne parmi les forces l'existence d'un service institutionnel dédié aux évaluations, le service EVA (service d'évaluation en appui à la qualité).
- 2 Le comité tient également à souligner la qualité et le sérieux des documents soumis par les deux commissions de programme dans le cadre de l'évaluation externe.
- 3 Le comité des experts relève avec satisfaction l'élaboration d'un plan d'action, au sein du rapport d'autoévaluation, qui lui a paru réaliste.
- 4 Le comité des experts constate que l'évaluation des enseignements par les étudiants donne lieu à des réactions et à des actions correctrices efficaces.
- 5 Enfin, le comité des experts soulignent l'appui fort du décanat dont bénéficient les programmes.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 Le principal point sujet à amélioration relevé par le comité des experts est le suivi des anciens étudiants qui, au stade de la visite d'évaluation, n'était pas encore élaboré. Leurs *feedbacks* sur les programmes ne sont pas pris en compte lors de la révision des programmes et des cours. Les apports des anciens étudiants et des représentants du monde professionnel ne sont pas exploités pour proposer aux étudiants des informations sur les débouchés et les possibilités de stage.

Recommandation : le comité des experts suggère, en trois temps, de :

- *de développer les mesures de suivi systématique des anciens étudiants et de « repérage » de partenaires dans le monde socioprofessionnel ;*
- *de les impliquer dans la formulation des programmes ;*
- *de faciliter leur participation au sein-même des cours.*

Conclusion

Les programmes évalués reflètent à la fois le patrimoine universitaire et les défis contemporains d'une grande institution pluriséculaire dont la renommée dépasse très largement les frontières de la Belgique. Les programmes bénéficient ainsi d'une forte conscience institutionnelle entretenue par leurs membres, que ces derniers appartiennent aux corps enseignant et administratif, ainsi qu'aux effectifs étudiants. En effet, la créativité et le dynamisme du corps enseignant se transmettent aux étudiants qui, en réciproque, assurent à l'institution un renouvellement des idées et des perspectives.

Marque de l'appartenance à l'UCL, cette conscience institutionnelle est à l'assise des principales forces relevées par le comité d'évaluation. Parmi celles-ci, rappelons ici l'existence d'objectifs généraux en accord avec une démarche humaniste mariant rigueur, innovation et méthodologie ; la cohérence de l'ensemble des programmes ainsi que la place centrale accordée aux étudiants dans l'enseignement. Ainsi, les programmes reflètent la tradition affirmée d'excellence, intégrant intimement la recherche aux enseignements dès les bacheliers jusqu'aux masters. Cette conscience institutionnelle assure également les conditions d'un dialogue fructueux avec la société, comme en témoigne le profond souci pour l'encadrement des étudiants et leur formation *in situ* – stages, partenariat avec d'autres établissements, etc. – ainsi que une sensibilité aux attentes sociétales à l'instar des initiatives relevant des *digital humanities* et de la *public history*. Cette conscience institutionnelle s'appuie enfin sur des ressources matérielles et humaines, ainsi qu'une ouverture au potentiel offert par les échanges internationaux.

Certes, la situation n'est pas idéale, et certains éléments gagneraient à être améliorés. Parmi ceux-là, certains sont communs à d'autres institutions de haut savoir en Belgique francophone (citons notamment la faible maîtrise des langues vivantes par les étudiants, dont au premier chef, pour ces filières, le néerlandais, l'allemand, l'anglais et l'italien). D'autres problèmes découlent de l'attribution des ressources budgétaires qui a des incidences sur les effectifs enseignants et administratifs, ainsi que sur la prestation des services – dont les programmes – offerts par l'UCL. Cette attrition des ressources peut engendrer des conséquences particulièrement délétères dans le cas de certains programmes moins bien fournis mais dont la réputation n'est plus à faire : c'est entre autres le cas de la musicologie.

À la croisée des chemins, les programmes évalués doivent relever des défis importants. Bien que le renouvellement des effectifs et des programmes – notamment dans le cas d'ARKE – montre une volonté certaine de se distinguer comme institution universitaire – avec des initiatives comme les stages et l'e-portfolio –, il y a un risque d'attentisme devant les défis pouvant se présenter à court terme, notamment dans l'éventualité de la transition du corps professoral. Ce risque concerne notamment le recrutement des étudiants et du corps enseignant, ainsi que la mise à jour des enseignements. Enfin, les projets et les initiatives des programmes peuvent être remis en cause par la situation budgétaire de l'UCL, situation budgétaire qui dépend en grande partie de l'évolution prochaine des arbitrages au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une part, et au sein de l'État belge d'autre part.

Les programmes évalués sont bien outillés pour répondre à ces défis. Ils disposent d'abord d'un fort appui de la faculté, qui semble bien comprendre leur situation. Le renouvellement des effectifs assure aussi un dynamisme au sein de l'équipe professorale. Ce renouvellement offre la possibilité de repenser les programmes, l'offre des cours et les moyens pour y parvenir. Il peut s'appuyer sur la synergie et la coopération entre les différents établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qu'ils soient universitaires ou communautaires. Il peut aussi s'appuyer sur la création d'un réseau intercommunautaire ou international de l'UCL, qu'il soit européen ou au-delà. A ce titre, le réseau intercommunautaire pourrait donner lieu à renforcer les possibilités de coopération avec des universités néerlandophones pour certains cours ou dans le cadre d'Erasmus Belgica, ce qui serait de nature à améliorer les compétences linguistiques des étudiants. Dans le cas plus spécifique de la musicologie, la création d'un « supra-département » de musicologie, regroupant les programmes de musicologie des trois universités offrant ce programme est dans l'ordre du pensable. Il serait ainsi possible de combiner les forces, les ressources et l'excellente équipe de musicologues qui sont à présent dispersés dans trois institutions pourtant proches géographiquement les unes des autres.

EN SYNTHÈSE

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Objectifs généraux en accord avec une démarche humaniste ⇒ Cohérence interne et ouverture des programmes ⇒ Étudiants placés au centre de l'enseignement ⇒ Tradition affirmée d'excellence, intégrant intimement la recherche aux enseignements dès les bacheliers ⇒ Grande variété d'approches et de méthodes pédagogiques ⇒ Approche complète des enseignements ⇒ Intégration dans les programmes d'évaluations formative et offre de <i>feedbacks</i> réguliers aux étudiants après leurs évaluations ⇒ Dynamisme, cohésion et créativité des équipes enseignantes ⇒ Présence d'un conseiller aux études pour la faculté ⇒ Politique facultaire claire de développement des ressources humaines ⇒ Qualité du parc informatique ⇒ Nombreuses ressources documentaires et musicales disponibles sur le site ⇒ Mise à disposition de nouvelles TIC au service de l'enseignement ⇒ Organisation d'activités extérieures dans le cadre des programmes ⇒ Existence d'un service institutionnel dédié aux évaluations ⇒ Elaboration d'un plan d'action réaliste ⇒ Evaluations des enseignements par les étudiants ayant donné à des actions correctrices efficaces ⇒ Fort appui du décanat aux programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faible maîtrise des langues vivantes par les étudiants ⇒ Difficultés dans la préparation des stages et dans l'arrimage avec les milieux de pratique ⇒ Faible ancrage international au sein des programmes ⇒ Objectifs non systématiquement formulés en termes de compétences ⇒ Déséquilibre dans la charge de travail au cours des programmes ⇒ Fort taux d'échec en première année de bachelier ⇒ Manque cruel d'effectifs enseignants ⇒ Absence d'un technicien dédié à l'<i>e-learning</i> ⇒ Développement encore faible des échanges Erasmus ⇒ Peu de collaboration au-delà des universités de la FWB ⇒ Faible suivi des anciens

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Définir une politique plus globale de l'apprentissage des langues vivantes ⇒ Harmoniser davantage l'organisation des stages, notamment dans la finalité didactique ⇒ Intégrer davantage l'internationalisation dans les enseignements ⇒ Poursuivre la formulation de l'ensemble des objectifs en termes de compétences et assurer la continuité entre compétences et critères d'évaluation ⇒ Reconsidérer la programmation et la charge de travail attribuée aux différents éléments du programme ⇒ Poursuivre l'analyse des causes et conséquences du taux d'échec en première année de bachelier ⇒ Prévoir l'adjonction de ressources humaines supplémentaires ⇒ Repenser la politique Erasmus des CP pour mieux cibler les besoins ⇒ Etendre les collaborations avec des universités non-francophones et repenser les partenariats et stratégies de collaboration avec les établissements de la FWB ⇒ Développer des mesures de suivi des anciens, les impliquer dans la formulation des programmes et dans les cours

b. Bachelier et master en Histoire

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Cohérence du programme, objectifs explicites⇒ Introduction de la recherche dans les programmes dès le bachelier⇒ Importance accordée à la méthodologie et à la rigueur dès le bachelier⇒ Introduction de stages en master⇒ Large place laissée à la recherche dans les programmes de master et appui apprécié d'un promoteur⇒ Création de futures nouvelles orientations⇒ Bonne infrastructure dédiée à la pédagogie de l'histoire	<ul style="list-style-type: none">⇒ Finalité didactique : manque d'effectifs ayant des impacts importants sur l'organisation et l'encadrement du stage, stages peu valorisés en ECTS⇒ L'encadrement dans la recherche d'un lieu de stage est parfois très différemment organisé selon les finalités

Recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Etablir un plan d'action concernant la création de nouvelles orientations et proposer des objectifs à court, moyen et long termes⇒ Finalité didactique : maintenir et renforcer les efforts dédiés aux stages et leur encadrement⇒ Harmoniser les pratiques dans l'encadrement du stage en lien avec le milieu⇒ Reconsidérer la programmation des cours et la charge de travail de la finalité approfondie

c. Bachelier et master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Bon encadrement et suivi offerts aux étudiants⇒ Explication des objectifs et mise en lien des compétences finales avec les sous-objectifs des différentes activités d'enseignement⇒ Organisation de nombreux travaux et séminaires en master⇒ Ouverture du programme à intégrer des compétences en lien avec l'intégration socioprofessionnelles	<ul style="list-style-type: none">⇒ Manque d'effectifs enseignants qui engendre une forte fragilité des programmes⇒ Absence d'un cours d'ethnoarchéologie⇒ Absence d'un cours d'italien intégré au programme⇒ Diminution du cadre administratif pour la CP ARKE

Recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Veiller à maintenir la proportionnalité du travail exigé entre les « petits » travaux et le mémoire⇒ Prévoir l'adjonction de ressources humaines supplémentaires⇒ Envisager l'intégration de l'ethnoarchéologie dans les enseignements de bachelier⇒ Favoriser l'étude de langues vivantes en lien avec le programme⇒ Repenser l'équilibre entre le latin et les langues vivantes

d. Bachelier et master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dynamisme et ambiance très positive au sein du programme ⇒ Participation d'APH extérieurs au programme ⇒ Existence de partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur ⇒ Diversité et ouverture de la formation à différents types de musique ⇒ Effectifs étudiants en accroissement notamment grâce à l'existence d'une mineure attractive 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sous encadrement qui engendre une fragilité du programme ⇒ Peu d'appui pour la réalisation d'Erasmus Manque de pré-requis peut mettre en danger l'approfondissement de la matière nécessaire au niveau des étudiants du master en musicologie.

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Revoir la politique Erasmus pour mieux cibler les besoins ⇒ Envisager la création d'un « supra-département » de musicologie ⇒ Réfléchir à l'équilibre des matières enseignées entre les étudiants du master en musicologie et ceux de la mineure.

e. Opportunités et risques pour l'ensemble des programmes évalués

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renouvellement des effectifs enseignants dans le CP HIST et la CP ARKE offrant la possibilité de repenser les programmes, l'offre des cours et les moyens pour y parvenir. ⇒ Synergie et coopération entre les différents établissements de la FWB, qu'ils soient universitaires ou communautaires. ⇒ Réseau international de l'UCL, européen ou au-delà ⇒ Musicologie : la création d'un « supra-département » de musicologie, regroupant les trois universités offrant ce programme permettrait de combiner les forces, les ressources et l'équipe de musicologues qui est à présent dispersée dans trois institutions pourtant géographiquement proches les unes des autres. ⇒ Ce type de coopération interuniversitaire pourrait être également avantageux dans le domaine de l'archivistique. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Risque d'attentisme devant les défis pouvant se présenter à court terme, notamment en termes de transition du corps professoral (implication sur le recrutement des étudiants et du corps enseignant, ainsi que sur la mise à jour des enseignements). ⇒ Situation budgétaire : les projets et les initiatives des programmes peuvent être remises en cause par la situation budgétaire de l'UCL, situation budgétaire qui dépend en grande partie de l'évolution prochaine des arbitrages au sein de la FWB d'une part, et au sein de l'État belge d'autre part.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

La CP HIST remercie les experts pour son rapport d'évaluation, qui lui permettra d'améliorer ses programmes et son plan stratégique à court, moyen et long terme.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
5	I.	11 recommandation	Le plan d'action en vue d'une nouvelle orientation de la finalité « communication de l'histoire » vers la <i>public history</i> sera notamment préparé par une réflexion dans le cadre de journées d'étude sur l'histoire publique prévues en mai 2014 à LLN.
7	I.	7 et 8 amélioration recommandation	Les membres de la CP HIST tiennent à souligner que la supervision, l'encadrement pédagogique et la gestion administrative des stages ne sont pas reconnus par les autorités académiques dans la charge horaire des enseignants. Pour la finalité spécialisée en communication de l'histoire, des contacts ont été pris avec +/- 50 institutions culturelles variées en Belgique et au Grand-duché de Luxembourg et ont abouti à des accords pour l'accueil d'étudiants en stage. En outre, des stages sont parfois négociés à l'étranger pour des étudiants en séjours Erasmus.
7	I.	9 amélioration recommandation	Cette remarque répond à une préoccupation des membres de la CP HIST et a déjà été prise en compte dans la réforme entrée en vigueur en septembre 2012 : le nombre de cours à suivre dans cette finalité est passé de 10 à 6 (sur les deux années de master).

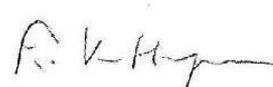
¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

9-10	II.	1 amélioration	<p>Un prochain déficit d'effectif enseignant (en septembre 2013) touchera la CP HIST pour la finalité spécialisée en « communication de l'histoire » en raison du départ à la retraite d'un enseignant en charge des cours et des stages de cette finalité et dont le statut « hybride » fait qu'il sera pas remplacé.</p> <p>La CP HIST a cependant opté pour un maintien de cette finalité spécialisée en « communication de l'histoire » en raison de la nécessaire réponse à la demande sociale en matière d'histoire et du succès de cette finalité auprès des étudiants de master.</p> <p>Cette finalité sera davantage orientée vers la <i>public history</i>. Une réflexion en ce sens est d'ores et déjà entamée et sera notamment préparée par une journée d'études prévue en mai 2014.</p>
10	II.	4 amélioration	<p>« Enfin, le comité des experts relève que les secrétariats ne proposent pas des heures d'ouverture très étendues. »</p> <p>Les membres de la CP HIST tiennent à préciser que, si l'horaire d'ouverture annoncé doit être respecté en période très chargée, il est assoupli dès que possible.</p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend le département



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation





Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :
Aucune remarque

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend le département

PHILIPPE HILIGSMANN - DOYEN FIAL

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

B. VAN WYNEERSCH
(CD ARKE Musi)

UCL - Faculté de philosophie, arts et lettres
Collège Erasme - Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11
B-1348 Louvain-la-Neuve

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.